



Agence de la
Nouvelle-Calédonie

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'impact des émeutes sur les entreprises calédonniennes

66 % des entreprises répondantes estiment encore que le délai de retour à un niveau d'activité normale sera supérieur à 1 an

À partir du 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie a été affectée par une situation insurrectionnelle inédite entraînant des destructions massives. L'indicateur du climat des affaires a ainsi reculé de 18 points au 2^e trimestre 2024 à 66,0 avant de se redresser progressivement les six trimestres suivants pour se stabiliser à 91,0 au 4^e trimestre 2025.

Méthodologie de l'enquête

Chaque trimestre, l'IEOM réalise une enquête portant sur un échantillon stable d'entreprises de plus de 10 salariés, représentatif du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie. Cette enquête permet de calculer l'indicateur du climat des affaires (ICA).

Dans le cadre de l'enquête des six derniers trimestres, des questions additionnelles spécifiques ont été soumises aux chefs d'entreprise de l'échantillon en vue d'apprécier l'impact des événements sur leur établissement. Plus de 80 % des entreprises composant l'échantillon de l'IEOM en Nouvelle-Calédonie ont répondu pour le 4^e trimestre 2025. Ces entreprises répondantes représentent 12 522 salariés (soit 22,3 % de l'emploi salarié privé au T2 2025). À l'image du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, la grande majorité des entreprises de l'échantillon est localisée dans le grand Nouméa.

Dans le cadre de cette note, les réponses formulées par les entreprises au 4^e trimestre 2025 sont comparées à celles des trimestres précédents afin de mesurer l'évolution de la situation et des perspectives des entreprises constituant l'échantillon de l'enquête de conjoncture.

Ces résultats ne sont pas pondérés par le nombre de salariés contrairement au calcul de l'ICA pour lequel les réponses sont pondérées par l'effectif et par le poids du secteur dans l'économie calédonienne.

Au 4^e trimestre 2025, 34 % des entreprises répondantes constatent encore un niveau d'activité inférieur à 50 % de leur niveau d'activité habituelle

34 % des entreprises répondantes constatent un niveau d'activité inférieur ou égal à 50 % de leur niveau d'activité habituel (contre 30 % au 3^e trimestre 2025).

Elles sont plus nombreuses qu'au 3^e trimestre à constater un arrêt quasi-total de leur activité (15 % ; +4 pts).

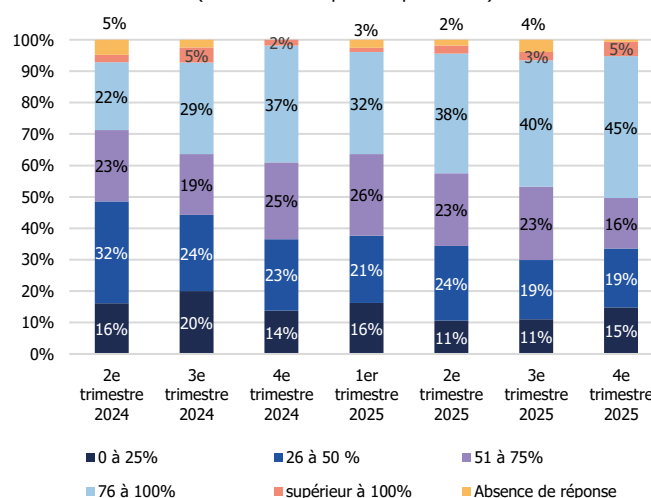
Le nombre d'entreprises ayant constaté un niveau d'activité relativement proche de celui d'avant crise (entre 76 et 100 % de leur niveau d'activité habituel) continue de croître. Elles sont 45 % au 4^e trimestre 2025 contre 40 % au 3^e trimestre 2025.

De même, la part des entreprises constatant une hausse de leur activité est en hausse, atteignant 5 % (+2 pts).

En termes de chiffre d'affaires total sur l'année 2025, 56 % des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires s'est dégradé par rapport à l'année précédente (43 % des répondants indiquent que cette baisse est estimée entre 0 et 25 %).

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 4^e trimestre 2025 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?

(En % des entreprises répondantes)



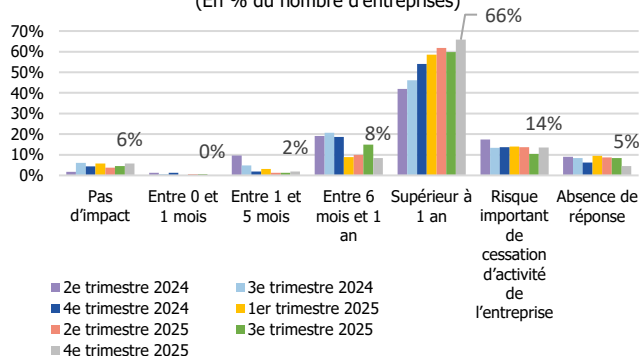
Source : Enquête IEOM, © IEOM

66 % des entreprises estiment encore que le délai de retour à un niveau d'activité normal sera supérieur à un an

S'agissant du délai anticipé de retour à la normale :

- **66 % des entreprises répondantes estiment ce délai supérieur à un an.** Ce chiffre est en augmentation par rapport au trimestre précédent (60 % au 3^e trimestre 2025) ;
- 8 % des entreprises déclarent que ce délai sera de 6 mois à un an (contre 15 % le trimestre précédent) ;
- 2 % des entreprises déclarent qu'il sera inférieur à 6 mois (stable par rapport au 3^e trimestre) ;
- **14 % des dirigeants répondants signalent un risque important de cessation d'activité de leur entreprise** (+4 pts par rapport au trimestre précédent).

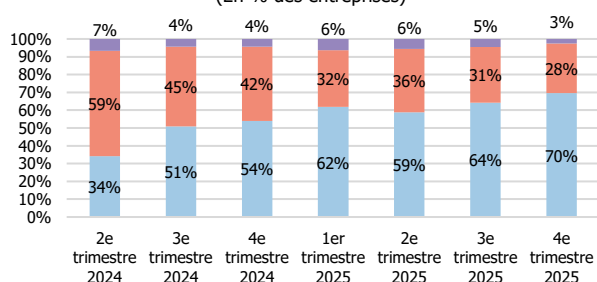
À quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes ?
(En % du nombre d'entreprises)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

28 % des chefs d'entreprise interrogés craignent une défaillance de leur entreprise au cours des 12 prochains mois

Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?
(En % des entreprises)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

Au 4^e trimestre 2025, la part des chefs d'entreprise déclarant craindre une défaillance au cours des 12 prochains mois continue de reculer pour s'établir à 28 % au 4^e trimestre 2025 (contre 31 % au trimestre précédent).

Ce niveau demeure toutefois nettement supérieur à ceux habituellement constatés dans le cadre de cette enquête. En moyenne sur l'année 2023, 18 % des entreprises déclaraient craindre une défaillance à horizon 12 mois. À titre de comparaison, au 1^{er} trimestre 2024 dans un

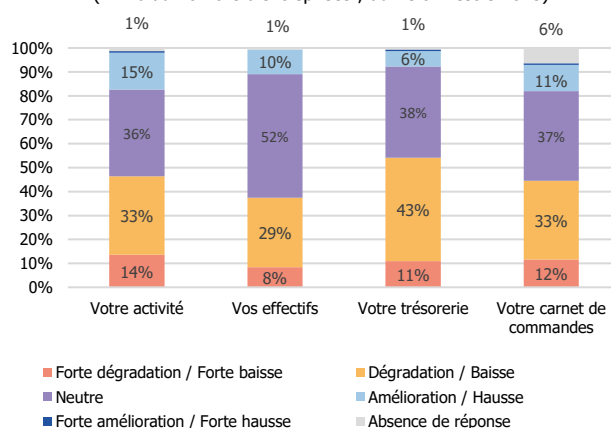
contexte de grave crise du secteur minier et métallurgique (avant les émeutes de mai 2024), 28 % des chefs d'entreprise avaient déclaré craindre une défaillance au cours des 12 mois à venir.

Des perspectives encore dégradées pour 2026

D'après l'enquête, les perspectives des entreprises pour l'année 2026 quant à leur activité, leur trésorerie, leur carnet de commandes et le niveau de leurs effectifs restent dégradées.

- 47 % des entreprises répondantes indiquent que les événements survenus dégraderont leur activité en 2026 (contre 56 % au 3^e trimestre concernant l'ensemble de l'année 2025) ;
- 54 % des entreprises répondantes indiquent que leur trésorerie se dégradera (58 % au 3^e trimestre) ;
- 45 % anticipent une dégradation de leur carnet de commandes (51 % au 3^e trimestre) ;
- 37 % déclarent que leurs effectifs diminueront (42 % au 3^e trimestre), 52 % estiment qu'il sera stable.

Évolution anticipée de certains indicateurs en 2026
(En % du nombre d'entreprises ; au 4^e trimestre 2025)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

Des demandes d'accompagnement en léger repli, mais à des niveaux encore significatifs

En réponse à la crise, plusieurs dispositifs de soutien d'urgence financés par l'État et les collectivités locales ont été mis en œuvre pour aider les entreprises impactées par les émeutes (différé d'échéance, reports de charges fiscales et sociales, chômage partiel ou encore soutien de trésorerie). Certains sont cependant depuis arrivés à échéance.

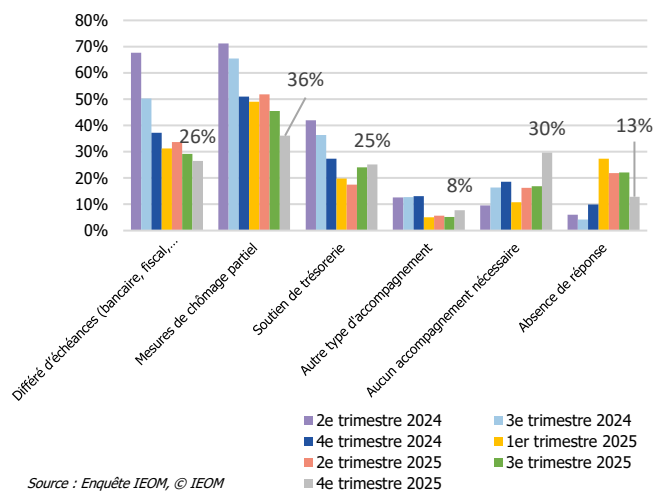
- 36 % des entreprises répondantes souhaiteraient à nouveau bénéficier de mesures de chômage partiel (45 % au 3^e trimestre) ;
- 26 % des entreprises répondantes souhaiteraient obtenir des différés d'échéances bancaires, sociales ou fiscales (29 % au trimestre précédent) ;
- 25 % souhaiteraient un soutien de trésorerie (24 % au trimestre précédent) ;
- 8 % indiquent vouloir un autre type d'accompagnement (5 % au 3^e trimestre) ;

- 30 % des entreprises répondantes estiment qu'aucun accompagnement ne leur sera nécessaire et qu'elles seront en mesure de surmonter seules cette situation (17 % au trimestre précédent).

Enfin, 13 % des entreprises n'ont pas répondu à cette question (contre 22 % au trimestre précédent).

Quel type d'accompagnement envisagez-vous de solliciter pour faire face à cette situation ?

(En % du nombre d'entreprises, plusieurs réponses possibles)



QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU 4^e TRIMESTRE 2025

Évolution annuelle estimée de votre chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année 2025 par rapport à 2024 (en %) (En cas de hausse de 10 % indiquez 10, et de baisse de 10 % indiquez -10 (si la variation n'est pas connue, merci de fournir un ordre de grandeur de l'évolution estimée) :

Avez-vous reconstruit les bâtiments et infrastructures qui ont été détruits ou endommagés lors des émeutes, ou envisagez-vous de le faire ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Oui, nous avons reconstruit intégralement | ☐ Oui, nous avons reconstruit en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Oui, nous comptons reconstruire intégralement | ☐ Oui, nous comptons reconstruire en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Non | ☐ Incertain |

Quel type d'accompagnement avez-vous sollicité ou envisagez-vous de solliciter ?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| ☐ Différé d'échéances (fiscal, social) | ☐ Mesures de chômage partiel |
| ☐ Soutien de trésorerie | ☐ Autre (à renseigner en commentaire) |
| ☐ Aucun accompagnement nécessaire (capacité de l'entreprise à surmonter seule cette situation par exemple) | |

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 4^e trimestre 2025 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ? (Par exemple, si votre entreprise réalise 20% de son chiffre d'activité habituel, renseigner : 20%)

À quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes de mai 2024 ?

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Pas d'impact | Entre 0 et 1 mois | Entre 1 et 5 mois | Entre 6 mois et 1 an | Supérieur à 1 an | Risque important de cessation d'activité de l'entreprise |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

Pour votre entreprise, quelle évolution anticipez-vous en 2026 pour :

Votre activité :	 Forte amélioration	 Légère amélioration	 Stable	 Légère dégradation	 Forte dégradation
Vos effectifs :	 Forte hausse	 Légère hausse	 Stables	 Légère baisse	 Forte baisse
Votre trésorerie :	 Forte amélioration	 Légère amélioration	 Stable	 Légère dégradation	 Forte dégradation
Le niveau de votre carnet de commandes :	 Forte amélioration	 Légère amélioration	 Stable	 Légère dégradation	 Forte dégradation